

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit privé

La directrice de composante,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 25 septembre 2025 ;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury du diplôme de licence professionnelle Activités juridique : métiers du droit privé est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	<i>Diplôme</i>
LP	Présidente : Marie BARDET-THIBERGE
	Jennifer BOUFFARD, EC
	Laurence FEUILLARD, EC
	Laurence GUYON, EC
	Marie LAFARGUE, EC
	Annabel QUIN, EC
	Gérard BODELET, P

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. La directrice de la faculté de Droit et Science Politique est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.



À Vannes, le 20/10/2025

Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN